

A la veille de la session d'été 2009 des Chambres fédérales

Situation économique actuelle

L'effondrement de la conjoncture mondiale exerce de plus en plus ses effets, bien que diversement, sur les entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique suisse. Dans cette branche, les plus touchées sont les fournisseurs de certains produits chimiques (destinés p. ex. aux industries automobile, électronique ou textile), qui ont dû introduire le chômage partiel dans certains secteurs. En revanche, les entreprises actives dans les sciences du vivant (agro, pharma et nutrition) se portent plutôt bien.

Les programmes conjoncturels à court terme ne sont pas utiles à l'industrie exportatrice chimique et pharmaceutique. L'aboutissement rapide du cycle de l'OMC ou la conclusion d'autres traités de libre échange avec des pays importants serait plus utile. A ce titre, il convient de ratifier sans délai les TLE avec le Japon (09.025) et la Colombie (09.030). Quoi qu'il en soit, il faut se garder de toute réponse de politique conjoncturelle excessive et éviter toute hyperréglementation de l'économie, puisque leurs inconvénients à long terme l'emporteraient sur leurs avantages à court terme. En aucun cas, le frein à l'endettement ne doit être desserré.

Renforcement de la capacité d'innovation: une chance à saisir pour la Suisse

Les entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique suisse à très forte valeur ajoutée ont un grand potentiel d'avenir, qui peut être renforcé par l'aménagement de conditions générales d'activité favorables à l'innovation. A cet égard, l'Etat doit agir selon les axes que voici:

1. **Encourager la compréhension du public pour les science naturelles et les techniques:** Le débat public se focalise souvent sur tous les risques possibles et imaginables des nouvelles technologies, sans toutefois accorder beaucoup d'attention à leur potentiel futur. Il importe aussi de ne pas laisser une mentalité du risque zéro entraver inutilement, voire bloquer l'accès des entreprises suisses aux technologies nouvelles. A ce titre, SGCI Chemie Pharma Schweiz s'oppose donc fermement à l'intention du Conseil fédéral de prolonger de trois ans le moratoire sur les OGM dans l'agriculture. Il est également préoccupant d'observer que pour de nombreux jeunes, les carrières techniques et scientifiques n'apparaissent plus aujourd'hui comme des choix professionnels très prisés. C'est ici qu'intervient SGCI Chemie Pharma Schweiz avec sa plateforme 'SimplyScience'. Elle vise à aborder les jeunes gens dans leur quotidien et leur langage afin d'éveiller leur intérêt pour les sciences et les techniques. SGCI Chemie Pharma Schweiz souhaite ainsi contribuer à transformer les mentalités pour obtenir une plus grande ouverture du public suisse en général à l'égard de l'innovation. Il est

réjouissant de constater que le DFE soutient formellement SimplyScience. D'autres mesures d'appui émanant de larges milieux sont nécessaires pour atteindre plus sûrement cet ambitieux projet.

2. **Viser l'excellence dans la politique de la formation et de la recherche:** en intensifiant la concurrence et en axant les financements sur les prestations, il s'agit en particulier de pousser davantage les hautes écoles en particulier vers les prestations de pointe. Pour cela, on ne doit pas se contenter d'assurer des ressources en suffisance; il faut aussi apporter des modifications structurelles à l'espace suisse de la formation. La nouvelle loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) demeure prioritaire. On peut souscrire à la **révision partielle de la loi sur la recherche (08.079)**; l'essentiel est que les conditions posées pour les projets CTI demeurent inchangées.
3. **Accélérer la commercialisation des produits innovants:** le durcissement de la concurrence internationale qui découle de l'arrivée de nouveaux concurrents dans les pays industriels seuils ainsi qu'en Europe de l'Est a pour effet de raccourcir encore le cycle de vie des produits de l'industrie chimique et pharmaceutique. Il est donc impératif de faire en sorte que les produits nouveaux et novateurs puissent être mis rapidement sur le marché suisse. L'Etat peut fournir à cet égard une contribution importante en fixant pour tous les produits chimiques et pharmaceutiques une procédure d'autorisation transparente, rapide, pas trop coûteuse et d'un haut niveau de qualité en comparaison internationale. La **motion 09.3208** qui veut faciliter l'accès aux médicaments reconnus, mérite donc d'être soutenue.

Renforcer la compétitivité du secteur agro-alimentaire et du pôle suisse de recherche et d'innovation (08.3319)

La position de pointe qu'occupe la Suisse en comparaison internationale dans le domaine de la recherche agraire et nutritionnelle est menacée et doit être préservée. La motion Bieri va dans ce sens et elle est soutenue par SGCI Chemie Pharma Schweiz.

Base constitutionnelle pour la recherche sur l'être humain (07.072)

SGCI Chemie Pharma Schweiz salue la création d'une norme constitutionnelle réglementant la recherche sur l'être humain. L'industrie respecte l'intérêt légitime des personnes associées à des projets de recherche de se voir assurer une protection suffisante. Mais ce souci doit être soigneusement mis en balance avec celui de la liberté de la recherche et de

l'importance de la Suisse en tant que centre de recherches. Il ne doit pas dépendre de la discipline scientifique du projet de recherche, mais de l'ampleur des atteintes inévitables pouvant être liées à ce projet. La version adoptée par le Conseil national mérite d'être soutenue.

Swissmedic. Améliorer la transparence (08.3827)

SGCI Chemie Pharma Schweiz recommande l'adoption de cette motion. C'est un texte équilibré, dans le sens où il demande l'application d'une procédure plus transparente partout où cela peut être utile à l'efficacité, tout en maintenant la protection du secret pour préserver le bon fonctionnement de la concurrence et assurer des décisions sans parti pris de la part des autorités.

Prix des médicaments (08.3670, 09.3088)

SGCI Chemie Pharma Schweiz recommande l'adoption de la motion Robbiani (08.3670), qui veut améliorer au niveau de l'ordonnance les conditions d'admission et d'examen des médicaments remboursés par les caisses-maladie.

Son point fort consiste à exiger que non seulement le caractère économique des médicaments admis par les caisses soit désormais réexaminé tous les trois ans, mais aussi que les comparaisons de prix avec l'étranger ne s'effectuent qu'avec des pays comparables à la Suisse sur le plan économique. La motion Diener (09.3088) va dans ce sens, mais elle précipite pour y parvenir une modification de textes de loi. Si l'on souhaite qu'une nouvelle réglementation puisse voir le jour dans un délai utile, la voie de la révision de l'ordonnance est préférable.

Faciliter l'accès aux médicaments reconnus (09.3208)

Les demandes formulées dans cette motion peuvent être satisfaites dans le cadre de la toute prochaine révision partielle de la Loi sur les produits thérapeutiques.

Mérite surtout d'être appuyée celle qui vise, grâce à une procédure simplifiée, à accélérer les procédures permettant la mise sur le marché suisse de médicaments déjà autorisés dans les pays connaissant un système comparable d'évaluation des médicaments et/ou connus depuis longtemps.

Réforme fiscale écologique (06.3190)

SGCI Chemie Pharma Schweiz est fondamentalement opposée à toute taxe frappant les ressources (en particulier à l'impôt sur l'énergie), dès lors qu'il n'existe pas, entre la consommation des ressources et l'atteinte à l'environnement, un rapport direct qui puisse justifier l'instauration d'une charge fiscale. Pour elle, cette motion obéit à des motifs fiscaux et doit donc être rejetée.

Redevance hydraulique (08.445)

SGCI Chemie Pharma Schweiz est opposée à tout renchérissement artificiel de l'électricité dû à des taxes énergétiques ou à de nouvelles prescriptions de politique énergétique. A cet égard, le relèvement pro-

posé de la redevance hydraulique, même repoussé quelque peu dans le temps, est malvenu. Il convient donc de renoncer à la révision de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques.

Révision du droit des sociétés anonymes (08.080)

SGCI Chemie Pharma Schweiz rejette « l'initiative Minder ». Le contre-projet que lui oppose le Conseil fédéral appelle toutefois de nombreuses corrections si l'on souhaite préserver la compétitivité de la place industrielle suisse dans le futur. Il faut s'opposer au transfert de compétences stratégiques et opérationnelles à l'assemblée générale, car c'est contraire aux principes de la gouvernance d'entreprise. Nous refusons également l'extension des dispositions statutaires prévue par la commission juridique des Etats. Selon le modèle du « code suisse de bonnes pratiques », les sociétés doivent en outre pouvoir décider de la mesure dans laquelle il convient d'associer l'Assemblée générale aux questions de rémunération. La réglementation des rétrocessions que propose le Conseil fédéral à l'intention des bénéficiaires de prestations crée une incertitude juridique. La majorité de la Commission ad hoc des Etats va dans la bonne direction en voulant rétablir le critère de la « transparence ». Comme c'est le cas aujourd'hui, cependant, la situation des revenus de la société » doit demeurer déterminante. Enfin, SGCI Chemie Pharma Schweiz propose que les chances de succès de plaintes en responsabilité fassent à chaque fois l'objet d'un examen particulier, afin de protéger les entreprises contre des procès voués à l'échec et les risques financiers afférents.

Simplification de la TVA (08.053)

SGCI Chemie Pharma Schweiz salue les mesures de simplification de la TVA proposées par le Conseil fédéral. Elles apportent des allègements très précieux pour les entreprises. Le projet séparé portant sur le taux unique, taux dont nous approuvons également le principe, devrait être traité dans les meilleurs délais.

Pour en savoir plus sur les sciences et techniques, visitez le site

<http://www.simplyscience.ch>

